

Compte - Rendu

Comité de Pilotage du PEDT – 08 04 2015

Référence : MCJ
Date du jour : 09/04/15

Date de la réunion : 08/04/2015
Heure : 18h30
Lieu : Salle Pégase

Participants :

Pour la Municipalité :

M. Aronica, Mme Dengreville,
Mme Duchesne, Mme Saunier,

Sont excusés :

Mme Decombas, M. Sénéchal et M. Breysse.

Les représentants de la communauté éducative :

Parents d'élèves, (8 participants ; 5 excusés)

Madame l'Inspectrice

Directeurs d'écoles (6 participants)

DDEN (4 participants)

Service Enfance (6 participants)

Service Jeunesse (1 participant)

Administration (5 participants)

Destinataires :

Présents et excusés

Pour Information :

Contexte

Ce comité de pilotage est la 4^e réunion programmée pour l'année scolaire 2014-2015 dans le cadre du PEDT.

Ordre du jour

- 1°) Restitution des groupes de travail
- 2°) Présentation du document cadre
- 3°) Présentation du dossier Ville Amie des Enfants
- 4°) Point Com'

Relevé de discussions

1°) Restitution des groupes de travail

- Mme Collins Pouly présente le rapport du groupe de travail « Mieux vivre ensemble ».

Echanges avec la salle :

- Mme l'Inspectrice précise qu'il existe des dispositifs pour réagir face à la violence : équipe éducative, équipe de suivi. Il y a un enseignant délégué auprès des équipes pour les élèves en difficulté. Dans les écoles, le règlement départemental doit être appliqué.
- La proposition de « charte contre la violence » ou « charte du vivre ensemble », concernant tous les temps de l'enfant, est accueillie très favorablement. Elle serait l'occasion de donner la parole aux enfants sur ces questions et permettrait de tous les impliquer.
- La proposition de diagnostic local et partagé sur la violence, ainsi que la mise en place d'indicateurs sont des éléments intéressants.
- Les remontées à l'Inspection départementale sont effectivement un indicateur. Certains incidents concernent également les parents. Mme l'Inspectrice souligne qu'il existe une lettre comminatoire qui peut leur être adressée.
- Mme l'Inspectrice présente les assises des valeurs de la République qui se tiendront sur les écoles de Chelles la semaine du 13 avril. La thématique traitée sera « Comment associer pleinement les parents d'élèves à la mission éducative de l'Ecole ? ».

- Mme Baudouin présente le rapport du groupe de travail « Développer le numérique ».

Echanges avec la salle :

- Il est précisé que la Ville souhaite passer une convention avec l'Education Nationale, pour préciser les engagements, par exemple sur la formation des enseignants.
- Les parents indiquent qu'il y a une vraie attente concernant les ENT.
- Les enseignants rappellent qu'il y a sur certaines écoles d'importants problèmes de connexions qui doivent être traités.
- Un groupe de travail « technique » avec les enseignants a eu lieu le 07 avril. Le groupe souhaite rencontrer des enseignants dont l'école est équipée de matériel hybride.

- Mme Fernandez présente le rapport du groupe de travail « Permettre le développement personnel de l'enfant ».

Echanges avec la salle :

- Il est précisé qu'un document faisant apparaître les liaisons douces sur la CAMC existe. Les enfants du CME avaient également travaillé sur ces questions.
- Pour cette thématique, il est important de savoir ce qui est fait dans les écoles, dans les projets d'écoles, et sur les temps périscolaires. Il ne faudrait pas limiter la problématique à l'offre culturelle et à son accessibilité sur les temps extrascolaires.
- Concernant l'accessibilité et les transports sur les temps scolaires, il est rappelé qu'un système de quotas a été mis en place, prenant en considération l'éloignement des écoles par rapport au centre ville. Ce système a été validé par les enseignants.
- Il est décidé que les groupes de travail se réuniront une nouvelle fois dans quelques semaines. Les services, ainsi que les partenaires sont invités à réfléchir à des propositions concrètes qui seront discutées lors des prochaines réunions de travail.

2°) Présentation du document cadre

- Le document est rapidement présenté. Il est considéré comme validé sous réserve des observations et éventuelles modifications qui seraient demandées par les partenaires. Ceux-ci sont invités à faire parvenir leurs remarques à Mme Jodard avant le prochain Copil.

3°) Présentation du dossier Ville Amie des Enfants

- Mme Dengreville fait un point rapide sur l'avancée de la candidature au titre UNICEF « Ville Amie des Enfants ». Le manque de temps ne permet pas d'aborder ce point plus en détail, qui sera remis à l'ordre du jour du prochain Copil.
- Il est demandé que les enfants puissent découvrir ce partenariat avec l'UNICEF et qu'ils puissent y contribuer.

4°) Point Com'

- Le site internet de la Ville permet désormais d'accéder à différents documents pour que notamment l'ensemble des parents, des enseignants, des animateurs et des DDEN puissent s'informer sur les travaux du Copil PEDT :
<http://www.chelles.fr/Les-Chellois/Education/Le-PEDT>
- Les tableaux des activités périscolaires de la période janvier-avril sont également disponibles :
<http://www.chelles.fr/Les-Chellois/Education/Activites-periscolaires>
- M. Aronica compte sur les différents membres du Copil pour diffuser largement ces informations.

Prochain Copil PEDT le mercredi 27 mai 2015 à 18h30, salle Pégase.